



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Collège Jean d'Ormesson
Genas

Charte de communication entre les utilisateurs de la messagerie Pronote

Afin d'éviter que la messagerie Pronote, excellent outil de communication et d'échanges, emprunte la voie d'un simple réseau social où disparaissent les règles de civilité, de respect et de politesse, les principes suivants doivent être appliqués :

Règles de communication

- **Faire preuve de rigueur et de courtoisie** — utiliser des formules de politesse, veiller au contenu et à la formulation des messages, éviter d'écrire sous le coup d'une émotion forte un message qui pourrait être mal interprété par son destinataire.
- **Ne pas attendre de réponse immédiate** — laisser à chacun le temps de la réflexion et de l'organisation nécessaire pour répondre.
- **Éviter toute exigence ou injonction** — la messagerie, à caractère professionnel, n'est pas un espace pour formuler des demandes impératives. Ces pratiques, irrespectueuses, nuisent au dialogue constructif et au lien de coéducation dans l'intérêt de l'élève.

Traitement des messages inappropriés

Les personnels ne sont pas tenus de répondre aux messages contenant des injonctions, des propos déplacés ou contraires à la présente charte. Ces messages resteront sans suite, hormis l'envoi de la réponse suivante :

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre message du, contraire à la charte de communication votée au Conseil d'Administration du 24/03/2026.

En l'occurrence, votre message restera sans suite.

Responsabilité et cadre légal

La messagerie Pronote conserve l'intégralité des échanges. Chaque utilisateur est responsable de ses écrits. Tout propos diffamatoire est passible de sanctions et relève du cadre légal en vigueur.